



Réflexions autour de deux pichets commémoratifs découverts sur le site du parlement à Montréal et l'abolition des *Corn Laws* en 1846

Reflections on Two Commemorative Pitchers discovered at the Site of the Montreal Parliament and the Repeal of the *Corn Laws* in 1846

Louise Pothier

Number 74, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077576ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077576ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pothier, L. (2020). Réflexions autour de deux pichets commémoratifs découverts sur le site du parlement à Montréal et l'abolition des *Corn Laws* en 1846. *Les Cahiers des Dix*, (74), 101–134. <https://doi.org/10.7202/1077576ar>

Article abstract

The repeal of the Corn Laws by Great Britain in 1846 struck a hard blow against the Province of Canada's economy, impacting merchants and grain producers who benefitted from these protectionist laws through preferential tariffs in the cereal trade. It is in this context that two small ceramic pitchers commemorating the abolition of the Corn Laws at Westminster ended up at the Parliament that was located in Montreal between 1844 and 1849. The discovery of these jugs in 2017 by a team of archaeologists under the direction of Pointe-à-Callière, Montreal's archaeology and history complex, provides an opportunity to revisit this foundational moment in Canadian political and economic history. The pitchers evoke the triumph of the Anti-Corn Law League under the leadership of Richard Cobden and, incidentally, by Sir Robert Peel. Finally, the article underlines the influence that the League and its popular marketing methods had on a Montreal merchant association, which can perhaps explain the presence of these pitchers at the Canadian Parliament in Montreal.

Réflexions autour de deux pichets commémoratifs découverts sur le site du parlement à Montréal et l'abolition des *Corn Laws* en 1846¹

LOUISE POTHIER

Nous étions à l'aube de grands changements, sans y avoir été préparés. Tout le monde voyait venir la tempête sans trop savoir comment y faire face. Que devons-nous faire? Préparer l'opinion publique au changement. Montrer comment, aussi difficile que l'avenir s'annonçait, il ne pouvait être aussi sombre que plusieurs le décrivaient.

(*Canadian Economist*, 1846²)

-
1. J'aimerais remercier Yvan Lamonde et Christian Blais, pour leurs commentaires judicieux, et Marc Vallières pour ses conseils sur les sources, clairsemées, concernant l'abolition des *Corn Laws* au Canada. Je remercie également Lucie Robert pour sa relecture attentive. Je suis bien entendu la seule responsable du contenu de ce texte, mon premier en tant que membre des Dix.
 2. *Canadian Economist*, Montréal, 25 juillet 1846. Notre traduction.

Les fouilles archéologiques menées sur le site du parlement de la province du Canada à Montréal ont permis aux chercheurs, tant archéologues qu'historiens, de mettre en lumière des facettes inattendues, voire méconnues de l'histoire canadienne et montréalaise. Bien que la vie de cette institution au cœur de la métropole canadienne ait été de très courte durée – de 1844 à 1849 – le foisonnement d'événements qui s'y sont déroulés est considérable. La destruction rapide du bâtiment par le feu et la reconstruction qui s'en est suivi peu après ont eu pour effet de sceller le niveau de l'incendie et d'emprisonner sur place des témoins matériels d'une grande diversité et d'un intérêt documentaire formidable. Certains de ces artefacts constituent des pièces inédites concernant le domaine politique et social de la colonie au milieu du XIX^e siècle.

Cet article porte sur la présentation et l'analyse de deux pichets commémoratifs mis au jour à l'intérieur du parlement. L'intérêt de ces pichets tient au fait que le sujet de commémoration qu'ils relatent concerne un moment très précis de l'histoire politique canadienne et britannique, un épisode qui suscite habituellement davantage l'attention des spécialistes en histoire économique que celle des archéologues : l'abolition des *Corn Laws* (lois protectionnistes du commerce des grains) par Londres en 1846. Nous verrons d'abord dans quel contexte social et politique s'inscrit la production de tels objets commémoratifs en Grande-Bretagne. Puis, après avoir décrit le lieu de la découverte, nous tenterons de comprendre les causes et les conséquences économiques de l'abolition des *Corn Laws* et son impact à Montréal entre 1846 et 1849.

Les politiciens à l'époque victorienne

Tout au long du XIX^e siècle, et en particulier à l'époque victorienne, on assiste à la production d'une abondante culture matérielle destinée à promouvoir des personnages ou des événements particuliers liés au

domaine politique. Certains auteurs considèrent que la culture de la célébrité à l'ère victorienne a contribué à l'essor de cette production culturelle³. Les sujets et les thèmes les plus en vogue ne sont pas que politiques : membres de la famille royale, héros militaires, philosophes et écrivains, personnages religieux, de même que des événements particuliers comme des batailles navales, la naissance d'une princesse, etc.

Comme événement politique, du point de vue strictement matériel, l'évocation du rappel des *Corn Laws* se situe dans une classe à part en raison de la multitude d'objets de propagande produits par l'*Anti-Corn Law League*, qu'on peut considérer aujourd'hui comme des *memorabilia* ou objets de commémoration. Dans un texte abondamment illustré⁴, Stephen Davies révèle les stratégies employées par Richard Cobden, un des fondateurs de la Ligue, qui fait imprimer des cartes de membres, des affiches, des écrits poétiques; qui fait fabriquer des écussons, des médailles, des petites figurines à l'effigie de Cobden et de son opposant, Sir Robert Peel... Les techniques de marketing s'inspirent vraisemblablement de celles qui avaient été adoptées par le mouvement britannique anti-esclavagiste à la fin du xviii^e siècle : mobiliser l'attention du public, présenter des témoignages, créer des objets et des images de marque⁵.

-
3. Simon MORGAN, « Material Culture and the Politics of Personality in Early Victorian Period », *Journal of Victorian Culture*, 17, 2 (juin 2012), p. 127 : « [...] by linking politics to popular culture and consumerism, the study of material artefacts allows us to situate popular politicians within a nascent culture of celebrity in the early victorian period, a culture stimulated by the growth of mass-market for images of, and information about, public figures of all kinds. »
 4. Stephen DAVIES, « Richard Cobden : Ideas and Strategies in Organizing the Free-Trade Movement in Britain », *Online Library of Liberty*, janvier 2015 : <https://oll.libertyfund.org/pages/lm-cobden>.
 5. Sur ce sujet, voir Mark NIXON, Gordon PENTLAND and Matthew ROBERTS, « The Material Culture of Scottish Reform Politics, c.1820-1884 », *Journal of Scottish Historical Studies*, 32, 1 (2012), p. 28-49; John R. OLDFIELD, *Popular Politics and British Anti-Slavery : The Mobilisation of Public Opinion Against the Slave Trade, 1787-1807*, Manchester University Press, 1995; S. MORGAN, « The Anti-Corn Law League and British Anti-Slavery in Transatlantic Perspective, 1838-1846 », *The Historical Journal*, 52, 1 (2009), p. 87-107.



Dessin du pichet commémoratif identique aux deux objets trouvés dans les ruines du parlement à Montréal. D'un côté se trouve le portrait de Cobden avec l'inscription R. COBDEN ESQ MP; de l'autre côté, celui de Peel avec l'inscription SIR ROBERT PEEL. Dessin : François Gignac, Pointe-à-Callière.

Les deux pichets commémoratifs en grès fin provenant du parlement présentent, en décor moulé, deux personnages de part et d'autre de chaque objet. Leur identité ne fait aucun doute puisque leurs noms figurent sous leur effigie : Sir Robert Peel et Richard Cobden. Cobden, membre du parti *whig*, et le chef *tory* Robert Peel, ont uni leurs efforts pour abolir les lois protectionnistes des grains en 1846. Sur le pichet, les deux hommes ont des positions différentes : Cobden est présenté de face, sa main droite à l'oreille, comme s'il était à l'écoute du message de son interlocuteur. Peel de son côté est debout, de profil, tourné vers Cobden dans une posture qui évoque celle d'un orateur. Des feuilles de vignes servent de décor à l'ensemble. La scène évoque, selon toute vraisemblance, le discours de Peel en faveur de l'abolition des *Corn Laws*.

Aujourd'hui, les collectionneurs et les musées ont accès à plusieurs pichets semblables toujours en circulation – dans la catégorie des *memorabilia* politiques – auprès d'antiquaires ou de sites spécialisés.

Les deux pichets retrouvés à Montréal comportent toutefois à nos yeux une dimension supplémentaire : retrouvés dans les ruines incendiées du parlement, ils suggèrent une intention assumée, de la part d'un individu ou d'un groupe, de partager et même d'afficher les idées liées au libre-échange.

Pourquoi les pichets se sont-ils retrouvés dans le parlement? Qui les y a apportés? Sous quel prétexte? « While the motives of those who bought Staffordshire figures and other items remain obscure, commemorative objects clearly played an important role in the construction and performance of individual as well as collective identities⁶. » Clairement, l'enjeu est de manifester son appui au libre-échange et même de constituer un geste de défiance à l'égard des partisans du protectionnisme. La symbolique du sujet est intéressante dans le contexte politique montréalais. « Possession of objects and images bearing representation of popular politicians may have helped their owners to identify with a particular political personality and by extension the cause or party represented⁷. » Les circonstances entourant la décision d'abolir les lois protectionnistes, prise à Londres, méritent une brève présentation, de même que l'impact au Canada du libre-échange annoncé, et redouté par plusieurs marchands de l'époque.

Notre intention, dans ce texte, est de poser un regard sur la matérialité des enjeux politiques portée par les deux pichets et de plonger dans l'univers auquel ils nous convient. Cela signifie qu'il faut embrasser un vaste réseau d'actions et de moments de l'histoire, qui sont étroitement reliés. Nous tenons à souligner ceci : les pichets *n'illustrent* pas l'abolition des *Corn Laws*. Leur présence dans le parlement symbolise un ensemble de situations, d'actions et de relations entre les individus que nous souhaitons mettre en évidence.

6. S. MORGAN, « Material Culture and the Politics of Personality in Early Victorian Period », art. cit., p. 141.

7. *Ibid.*, p. 142.

Notre analyse se posera en premier lieu sur les motivations derrière le retrait des *Corn Laws* et sur les répercussions majeures qu'a eues cette décision du gouvernement britannique sur la société montréalaise et canadienne. Au fil de notre recherche, où nous savions que l'élément économique allait être au cœur des enjeux politiques, un aspect sensible de cet épisode historique s'est graduellement imposé comme allant de soi, mais nous ne l'avions pas envisagé au départ : la Grande Famine en Irlande, qui a forcé l'immigration de masse en Amérique du Nord, avec son corollaire, l'épidémie de typhus en 1847. L'onde de choc créée par le retrait des lois sur les grains s'est ainsi étendue à ces événements en cascade et bien sûr à la grave crise économique qui a perduré jusqu'en 1850 et dont les conséquences expliquent, en grande partie, l'incendie du parlement à Montréal et la volonté d'annexion aux États-Unis déployée par l'élite marchande. Vaste programme auquel nous convoquent ces deux petits pichets de céramique...

Un Parlement sous tension

Un mot tout d'abord pour évoquer très brièvement le contexte de naissance et de destruction du parlement à Montréal.

Après l'acte d'Union de 1840 qui scelle la fusion du Haut et du Bas-Canada en une seule province, désormais appelée province du Canada, un Parlement unique remplace les deux législatures précédentes avec une représentation de députés répartie également entre les deux provinces plutôt que proportionnellement à leurs populations respectives. Cette décision de Westminster, prise dans le but avoué d'assimiler la population canadienne-française du Bas-Canada, entraîne des remous politiques intenses. L'historien Yvan Lamonde rapporte les commentaires de Louis-Joseph Papineau au sujet du *Rapport* de Lord Durham : « le sort du Bas-Canada est aussi hideux que celui de l'Irlande, sort similaire où une aristocratie anglaise donne la chasse

“aux îlotes de toutes ses possessions extérieures, toutes les fois que les serfs qui les habitent veulent cesser d’être corvéables, taillables, mortuaires à merci et à miséricorde.”⁸»

Mais revenons à l’édifice du parlement. Il fallait choisir un lieu pour installer le siège du gouvernement de cette nouvelle province; sans trancher en faveur de Québec ou de Toronto, on envisage d’abord Montréal, pour finalement se replier sur Kingston en 1841⁹. Deux ans plus tard, revirement de situation, Kingston est abandonnée au profit de Montréal, que l’on juge plus adaptée à la vocation, nouvelle, de ville « capitale »¹⁰.

Au cours des mois qui suivent la décision d’installer le parlement à Montréal, le choix d’un bâtiment se fait pressant. En toute logique, le marché Sainte-Anne est l’édifice qui se prête le mieux à cette nouvelle fonction en raison de sa taille imposante, de ses deux étages, de sa localisation à proximité du port et des grands hôtels de la ville. La tâche de transformer l’ancien marché en hôtel du Parlement revient à l’architecte George Browne, qui entreprend de transformer de fond en comble le bâtiment pour le rendre fonctionnel : des bureaux remplacent les étals du rez-de-chaussée, les grandes salles du deuxième sont réservées à l’Assemblée législative et au Conseil législatif. Les deux bibliothèques se trouvent aussi à l’étage. Un bar-restaurant, ou buvette,

-
8. Yvan LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 264. Papineau fait ici référence à l’intégration forcée de l’Irlande au Royaume-Uni par l’Acte d’Union de 1801. À maintes reprises par la suite, des nationalistes irlandais demanderont son abrogation, sans succès, notamment lors d’un soulèvement populaire en 1848, dans la foulée de la révolution en France en février 1848. Voir Laurent COLANTONIO, « Les nationalistes irlandais et la Grande Famine », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 12 (2015) : <http://journals.openedition.org/mimmoc/1778>.
9. Gilles GALLICHAN, « De Kingston à Montréal. À la recherche d’une capitale 1841-1844 », *Les Cahiers des Dix*, 70 (2016), p. 43-79; Louis-Georges HARVEY, « La métropole contestée : le sort incertain de Montréal et l’intégrité du territoire québécois », *Les Cahiers des Dix*, 70 (2016), p. 1-42; Alain ROY, « De siège de gouvernement à capitale éphémère : Kingston, Montréal et le passage à l’État libéral moderne (1838-1849) », *Urban History Review/Revue d’histoire urbaine*, 46, 2 (2018), p. 25-41.
10. A. ROY, « De siège de gouvernement à capitale éphémère [...] », art. cit. p. 33.

est aussi aménagé dans le corps central du bâtiment¹¹, où peuvent s'attabler les parlementaires et leurs visiteurs.

Les contemporains ignorent que les jours de Montréal comme capitale sont comptés. Une émeute organisée par des *tories* anglophones le 25 avril 1849 pour protester contre la signature du *Bill pour indemniser les personnes du Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion dans les années 1837 et 1838*, tourne au drame. Le bâtiment est incendié et, en l'espace de quelques heures, le feu détruit l'immeuble et une grande partie de son contenu. Les circonstances de cet épisode politique révélateur de grandes tensions sociales ont déjà été traitées avec d'amples détails¹². Nous croyons, cependant, que l'argument du *bill* d'indemnisation, et les accusations de trahison des radicaux *tories* à l'encontre du gouverneur, Lord Elgin, masquent une réalité certainement plus complexe et nuancée, comme nous allons tenter de le montrer.

L'archéologie d'un lieu de pouvoir

Cet important lieu de mémoire situé sur la place D'Youville dans le Vieux-Montréal se trouve dans un état de conservation remarquable. Les fondations en pierre de cinq (5) mètres de profondeur sont restées intactes, affleurant à quelques centimètres à peine sous la surface d'un stationnement. Les recherches archéologiques menées entre 2010 et 2017 par Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, ont livré près de 350 000 artefacts et écofacts provenant de tous les

11. Un doute subsiste quant à la localisation de la buvette. Il semble qu'au moins un autre emplacement ait été utilisé à cette fin, dans la partie ouest de l'édifice, donnant sur la rue McGill.

12. Voir notamment G. GALLICHAN, « La session ardente : fureur et violences au Parlement en 1849 », *Les Cahiers des Dix*, 62 (2008), p. 93-122; Gaston DESCHÊNES [éd.], *Une capitale éphémère. Montréal et les événements tragiques de 1849*, textes réunis et présentés par Gaston Deschênes, Sillery, Éditions du Septentrion, 1999, 160 p.

niveaux d'aménagement observés *in situ*. Voici les principaux événements et vestiges associés :

- L'égout collecteur construit dans le lit de la Petite rivière, les fondations du marché Sainte-Anne et l'occupation des celliers (1832-1843).
- La transformation du marché en parlement et la couche d'incendie (1844-1849).
- Le site laissé à l'état de ruines et la démolition du bâtiment (1849-1851).
- La reconstruction et l'occupation du marché Sainte-Anne (1851-1901).
- La démolition du marché et l'utilisation du site comme stationnement (1901-2010).

Après l'incendie de 1849, les autorités ont certainement récolté sur le site tout objet précieux ou utilitaire pouvant être récupéré. Par exemple, aucune pièce de charpente, de toiture ou de meuble n'a été observée par les archéologues, même à l'état carbonisé. Cependant, des débris de livres calcinés provenant des deux bibliothèques ont été laissés sur le site; quelques objets précieux ont également échappé à l'attention des personnes chargées du « nettoyage » : ainsi en est-il d'un tampon encreur marquant LEGISLATIVE ASSEMBLY CANADA¹³ et le sceau en bronze de la LEGISLATIVE COUNCIL LIBRARY.

Dans le corps central du parlement où la présence d'une buvette est attestée en 1844, les archéologues ont mis au jour une grande quantité d'objets de consommation, notamment des services de vaisselle en terre cuite fine et des services à déjeuner en porcelaine fine anglaise. C'est à cet endroit qu'ils ont retrouvé les fragments calcinés des deux petits pichets commémoratifs en céramique.

13. Selon des spécialistes de la numismatique, cette marque apparaît pour la première fois sur des documents de correspondance en 1849 : William MARESCHE et A. W. LEGGETT [éd.], *Canada Specialized Postage Stamp Catalogue*, Toronto, 1987, p. xx.



À gauche le tampon encreur de l'Assemblée législative (L: 32 mm), à droite le sceau de la bibliothèque du Conseil (H: 29 mm). Photos: Alain Vandal, Pointe-à-Callière. Collection Ville de Montréal.



Les pichets arborant sur leurs faces opposées les figures de Cobden et Peel. Hauteur: 12 cm. Photo: Ethnoscop. Collection Ville de Montréal.

Richard Cobden¹⁴, pilier du mouvement en faveur de l'abolition des *Corn Laws*

Peu connu chez nous, Cobden est en Grande-Bretagne un personnage important. Fils de fermier, il a fait fortune en bâtissant une entreprise de textile florissante à Manchester. Il a surtout acquis sa réputation dans le milieu politique et économique britannique en créant la Ligue pour l'abolition des *Corn Laws* (*Anti-Corn-Law League*).

L'organisation mise en place par Cobden et son groupe innove sous plusieurs formes : financement populaire, adhésion aux valeurs du libre marché par toutes les couches de la société – manufacturiers, travailleurs, cultivateurs, métayers – ce qui fait de la Ligue un groupe de pression politique dont les ramifications ne cessent de s'étendre. La Ligue multiplie les assemblées populaires pour faire connaître son programme ; elle diffuse un bulletin officiel qui paraît régulièrement ; elle organise des bazars soutenus par des comités de femmes pour financer ses activités ; enfin, elle crée une grande variété d'objets de propagande, dont deux exemplaires sont parvenus... jusqu'au parlement de la province du Canada à Montréal !

Cobden est élu au Parlement comme député de Stockport, près de Manchester, lors des élections générales de 1841. Pacifiste et ardent défenseur du principe du libre-échange, il s'oppose aux privilèges que les lois protectionnistes apportent aux grands propriétaires fonciers sous la forme de tarifs préférentiels au détriment des fermiers et des consommateurs. Cobden fait partie des hommes à l'origine de la réforme de la politique économique de la Grande-Bretagne. Lui et son organisation militent avec ferveur depuis 1839 pour mettre un terme aux *Corn Laws* instaurées en 1815. « Les lois britanniques sur les grains ont été créées pour protéger les producteurs de la compétition étrangère. Ces lois ont eu pour effet non seulement de garder les prix élevés, elles ont aussi

14. Sur Cobden, voir Wendy HINDE, *Richard Cobden : A Victorian Outsider*, Yale University Press, 1987 ; Nicholas C. EDSALL, *Richard Cobden. Independent Radical*, Cambridge, Harvard University Press, 1986.

empêché la baisse des prix même lors d'abondantes récoltes. Les principaux bénéficiaires de ce protectionnisme étaient les grands propriétaires absents (*absentee landlords*), pas les Irlandais¹⁵. »

En Grande-Bretagne, les assemblées de la Ligue sont courues par tous les milieux, tant par les ouvriers et par la classe moyenne que par l'élite marchande; des orateurs invités, notamment des politiciens, attirent les foules; les rassemblements populaires peuvent atteindre jusqu'à quelques dizaines de milliers de personnes¹⁶. En 1843, la Ligue quitte son siège social à Manchester pour s'installer à Londres où elle espère susciter un intérêt national, ce qui se révèle alors une décision éclairée. Un magazine naît à l'instigation de ce mouvement, *The Economist*, encore aujourd'hui très influent sur la scène internationale, fondé par James Wilson en 1843 pour promouvoir le libre-échange et appuyer les revendications de la Ligue...¹⁷

Un événement imprévisible s'invite dans l'arène politique : la maladie de la pomme de terre qui sévit dès 1845 dans plusieurs régions d'Écosse et d'Angleterre, et partout en Irlande¹⁸. Cette situation tourne à l'avantage de Cobden qui relance en Chambre les débats pour le retrait des *Corn Laws*. La Ligue se sert de l'opinion publique et de l'outrageuse situation des populations affectées par la disette pour dénoncer les lois protectionnistes qui favorisent les marchands au détriment des populations et des petits agriculteurs. Les besoins criants d'offrir le pain à un prix abordable s'affichent même sur des objets de propagande

15. Mark THORNTON, « What caused the Irish Potato Famine? », *The Free Market*, 16, 4 (avril 1998) : <https://mises.org/library/what-caused-irish-potato-famine>. Notre traduction.

16. Au sujet de la popularité des politiciens, voir l'ouvrage de Henry MILLER, *Politics Personified. Portrait, Caricature and Visual Culture in Britain, c.1830-1880*, Manchester University Press, 2015.

17. Anthony C. HOWE, « Anti-Corn Law League », *Oxford Dictionary of National Biography*, 24 mai 2008 : <https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-42282>; *Free Trade and Liberal England, 1846-1946*, Oxford University Press, 1997.

18. Eric PHILLIPS, « What crushed the Corn Laws? », *Mises Daily*, 20 juin 2007 : <https://mises.org/library/what-crushed-corn-laws>.

(*cheap bread for all*), contribuant à stigmatiser les protectionnistes qui s'opposent aux mesures libérales.

Sir Robert Peel¹⁹

Nommé premier ministre de Grande-Bretagne pour la deuxième fois en 1841, le tory Sir Robert Peel, après s'être fermement opposé aux demandes de la Ligue, finit en 1845 par se rallier à Cobden pour révoquer la loi sur les *Corn Laws*. Il est résolu à aller à l'encontre même de son parti, dont une majorité s'oppose à cette décision qui lui coûtera d'ailleurs son poste de premier ministre quelques semaines plus tard. Dans son discours en Chambre, le 15 mai 1846, Peel évoque les raisons humanitaires qui l'ont amené à appuyer la Ligue en faveur du libre-échange.

I did feel in November last that there was just cause for apprehension of scarcity and famine in Ireland. I am stating what were the apprehensions I felt at that time, what were the motives from which I acted; and those apprehensions, tho they may be denied now, were at least shared then by those honorable gentlemen who sit below the gangway [the Protectionists].

[...] the honorable member for Dorsetshire [Mr. Seymer], distinctly declared that he thought I should have abandoned my duty if I had not advised that, considering the circumstances of Ireland, the restrictions on the importation of foreign corn should be temporarily removed. [...]

19. Voir Donald READ, *Peel and the Victorians*, Oxford, Basil Blackwell, 1987; Douglas HURD, *Robert Peel. A Biography*, London, Weindenfeld & Nicolson, 2015; Norman GASH, *Sir Robert Peel. The Life of Sir Robert Peel after 1830*, Totowa NJ, Rowman and Littlefield, 1972.

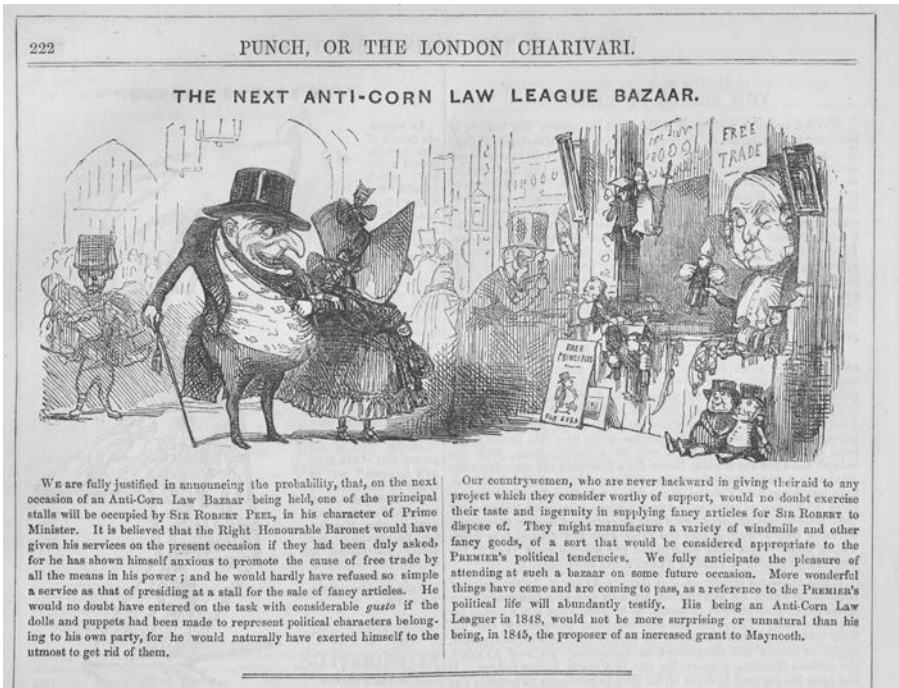
Whether we were mistaken or not — I believe we were not mistaken, but even if we were mistaken — a generous construction should be put upon the motives and conduct of those who are charged with the responsibility of protecting millions of the subjects of the Queen from the consequences of scarcity and famine²⁰.

Mais la famine qui décime les Irlandais explique-t-elle à elle seule cette conversion relativement soudaine du premier ministre *tory*? Des historiens britanniques et américains associent plutôt ce revirement de Peel aux arguments de Cobden au sujet de l'interrelation entre le libre-échange et la menace, brandie par les protectionnistes, de la diminution des salaires qui s'ensuivrait, appauvrissant encore davantage la classe des travailleurs et des métayers. Cobden prétend au contraire que la liberté de commerce sera profitable à tous, aux petits salariés comme aux grands industriels.

Dans son dernier discours après sa défaite parlementaire en juin 1846, Peel reconnaît le rôle de Cobden dans l'abolition des tarifs sur les grains :

[...] le nom qui doit être et qui sera placé en tête de ce succès n'est ni le nom du noble lord [lord Russell] qui dirige le parti dont nous avons eu le concours, ni le mien; c'est le nom d'un homme qui, par des motifs très purs, je crois, et avec une infatigable énergie, a fait appel à notre raison à tous, et nous a forcés de l'écouter par une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était sans prétention et sans ornement : c'est le nom de RICHARD COBDEN²¹!

-
20. Robert PEEL, « For a Repeal of the Corn Laws (1846) », dans William Jennings BRYAN [éd.], *The World's Famous Orations*, vol. 4, *Great Britain: II. (1780-1861)*, New York, Funk and Wagnalls Company, 1906 : <https://www.bartleby.com/268/4/17.html>.
21. Louis REYBAUD, « Économistes contemporains. Richard Cobden et l'École de Manchester. Histoire de la liberté commerciale en Angleterre », *Revue des deux mondes*, 2^e période, tome 27 (1860), p. 290.



Sur cette caricature du *Punch*, un magazine satirique britannique, la prise de position de Sir Robert Peel en faveur de la Ligue Anti-Corn-Laws fait l'objet de moqueries. On le voit ici tenant un kiosque de marionnettes dans un bazar de la Ligue. « The Next Anti-Corn Law League Bazaar » *Punch, or the London Charivari*, vol. VIII, January to June 1845, p. 222, Bradbury & Evans. Collection Pointe-à-Callière.

L'abolition des *Corn Laws*: son impact au Canada

Le démantèlement des lois protectionnistes de l'Empire a des répercussions immédiates sur l'économie canadienne puisque les tarifs préférentiels sur les céréales et sur le bois compensaient le coût du transport transatlantique et favorisaient les marchands canadiens. De plus, ce sont les lois protectionnistes qui ont contribué au développement, dans le Haut-Canada, du secteur de l'agriculture et ont permis la création d'un produit d'exportation, les grains, grâce aux surplus engendrés²².

22. William L. MARR and Donald G. PATERSON, *Canada: an Economic History*, Toronto, MacMillan, 1980, p. 95-96.

Au Parlement de Montréal, l'inquiétude devant l'imminence du retrait des protections est palpable et les discussions à l'Assemblée soulignent l'urgence de trouver des solutions, comme on peut le lire dans les comptes rendus publiés dans *La Minerve*: «fallait-il ne rien faire du tout, n'adopter aucune mesure pour faire face aux difficultés, et attendre tranquillement la décision du Parlement Anglais [*sic*] ? Il [le solliciteur général Sherwood] ne croyait pas cette conduite justifiable; chacun devrait s'efforcer d'éloigner les maux dont le pays était menacé par la mesure de Sir Robert Peel²³. » Au nombre de ces solutions, il était convenu d'ouvrir le Saint-Laurent à la navigation par le dragage d'une voie maritime jusqu'à Montréal pour favoriser le commerce de transit entre le Haut-Canada et les États-Unis et de poursuivre le projet de lien ferroviaire pour relier Montréal à Portland. «L'abolition du système mercantiliste menace les deux principaux commerces canadiens : le commerce céréalier de Montréal et le commerce du bois de Québec²⁴. » Et, de fait, en perdant son accès privilégié au marché métropolitain, le Canada sombre dans une dépression économique dont il ne se remettra qu'au début de la décennie suivante.

La crise économique qui frappe la province à partir de la deuxième moitié de 1847 ébranle d'autant plus les fondements de la société montréalaise que le commerce du blé y constitue le pivot financier de la ville, avec ses entrepôts et ses meuneries. Le ralentissement, voire la stagnation des activités commerciales, entraîne chômage et faillites.

Et les pichets commémoratifs?

Dans un tel contexte, il est facile d'imaginer l'opposition généralisée de la classe marchande canadienne et des membres du Parlement aux manœuvres de la Ligue pour l'abolition des *Corn Laws*.

23. *La Minerve*, 20 avril 1846.

24. Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec*, Montréal, Fides, 1971, p. 20.

Comment alors expliquer la présence des deux pichets commémorant le succès remporté par Cobden à Westminster en 1846 ? Qui, dans de telles circonstances, a eu l'audace d'aller à l'encontre du sentiment populaire et d'applaudir publiquement au retrait des *Corn Laws*, allant même jusqu'à introduire dans l'enceinte du parlement deux pichets qui marquaient la grande victoire remportée par le mouvement en faveur du libre-échange en 1846 ?

En fait, les « protectionnistes » avaient des opposants à Montréal : les partisans du libre-échange. John Young, grand commerçant montréalais, est la figure de proue de ce mouvement économique. En mars 1846, il fonde avec d'autres marchands la *Free Trade Association*, dont il est le président²⁵. Le groupe lance un hebdomadaire, le *Canadian Economist* – à l'évidence, petit frère du magazine britannique *The Economist* – où il fait l'apologie du libre-échange et des bienfaits que le Canada pourrait en retirer. Les parallèles entre la Ligue anti-*Corn Laws* de Grande-Bretagne et l'association montréalaise sont manifestes. Dans le journal *L'Aurore des Canadas* du 5 avril 1846, le groupe montréalais publie l'annonce suivante : « PÉTITION À LA LÉGISLATURE en faveur du commerce libre. La pétition en faveur du COMMERCE LIBRE, adoptée à une assemblée publique jeudi dernier, est maintenant déposée pour les signatures aux lieux suivants : chambres des nouvelles, bibliothèque de l'Association mercantile, restaurant de Dolly, hôtel de Têtu [etc.] ». Les techniques utilisées pour susciter l'adhésion populaire au projet sont similaires à celles adoptées par la Ligue. Nous ignorons si la pétition a bel et bien été déposée à l'Assemblée législative.

Les principaux arguments mis de l'avant par Young pour soutenir les avantages du libre commerce s'inspirent des valeurs préconisées en Grande-Bretagne par les partisans des réformes économiques. Young

25. À cette occasion, l'Association publie une *Address of the Free Trade Association, to the Inhabitants of Canada*, où elle réclame le retrait de toutes les lois de protection, autant celles sur les grains qui sortent de la colonie, sur les biens manufacturés importés, que celles qui limitent la libre navigation pour tout navire qui ne bat pas pavillon britannique dans les eaux intérieures.

croit également en la capacité du Saint-Laurent à servir d'autoroute (*highway*) commerciale, et au développement du lien ferroviaire qui permettrait de rejoindre Portland (Maine) comme port atlantique ouvert à l'année. Ces deux axes seraient suffisants pour se mesurer aux canaux américains (le réseau du canal Érié et du fleuve Hudson assurait depuis 1825 le transit des produits de l'ouest vers le port de New York). Pour arriver à faire du Saint-Laurent une artère importante, le projet de dragage du chenal maritime dans le lac Saint-Pierre prend son essor en 1847 et doit permettre, à terme, aux navires océaniques d'atteindre Montréal²⁶.

Young ne siège pas au Parlement, mais il est proche de plusieurs députés. On le voit sur le tableau de Krieghoff en compagnie de MacNab, un *tory* plutôt modéré à cette époque. Il semble aussi que Young ait appuyé la candidature de Louis-Hippolyte LaFontaine en 1847²⁷. Peu après l'avènement des réformes commerciales adoptées par le gouvernement de Sir Robert Peel au terme de la lutte acharnée de la Ligue pour promouvoir le libre-échange, la sympathie du *Canadian Economist* à l'égard de celle-ci s'affirme sans équivoque : « Sur plusieurs aspects, la *Free Trade Association* ressemble à son célèbre et victorieux [*successful*] modèle. [...] Tous les arguments en faveur de la Ligue anti *Corn Laws* s'appliquent au moins d'égale façon à la *Free Trade Association*²⁸. » Dans le même esprit, Young souhaite voir le retrait des lois sur la Navigation, qui empêchent les navires battant pavillon étranger – c'est-

26. Daniel LAROCHE et Michel PLOURDE, *Eau. Dans le sillage du temps*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, coll. « Archéologie du Québec », 2017, p. 144-145. Les travaux, amorcés en 1844, sont interrompus et ne reprendront qu'en 1847. Dix ans plus tard, la voie navigable atteindra 45 m de largeur sur 4,2 m de profondeur au centre du lac Saint-Pierre.

27. Gerald TULCHINSKY et Brian YOUNG, « Young, John (1811-1878) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003 : http://www.biographi.ca/fr/bio/young_john_1811_1878_10F.html

28. *Canadian Economist*, 25 juillet 1846. On peut lire également l'extrait suivant dans cette édition : « How great must have been the triumph of RICHARD COBDEN to find the Premier of England pass no measured eulogium on that League [...]. » Notre traduction.

à-dire non britanniques – d’accéder aux ports canadiens sans payer des droits de douane.



Cornelius Krieghoff, *Le Shakspeare Club*, Montréal, 1847. Ce tableau représente des marchands, des professionnels et des politiciens membres du Shakspeare [sic] Club, une société littéraire et de débats ; en 1847 et 1848, les membres louaient des chambres dans un immeuble de la rue Saint-Paul à Montréal. À gauche, l’homme expirant un nuage de fumée serait John Young ; ses compagnons sont, de gauche à droite : sir Allan Napier MacNab, Edmund Allen Meredith, Frederick W. Torrance. L’artiste, également membre de la société, s’est représenté debout tout au fond²⁹. Collection : Musée McCord, Montréal, M2000.95.1

Toutefois, la victoire de la Ligue est assombrie par une sévère crise économique dont les effets semblent ébranler les convictions des partisans du libre-échange. En mai 1847, dans sa correspondance avec Lord Grey, secrétaire d’État aux Colonies, Lord Elgin affirme : « Les membres du comité de la Chambre de Commerce de Montréal étaient, l’année dernière, libre-échangistes. Cette année ils ont été remplacés par les Protectionnistes ; et leur organe, le *Canadian Economist*, a été

29. Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:The_Shakespeare_Club,_Montr%C3%A9al,_1847.jpg

interrompu³⁰. » Cela semble un désaveu pour la stratégie de Young, néanmoins resté fidèle à ses principes, comme nous le verrons.

Les marchands en faveur du libre-échange à Montréal en 1846 ont certainement été étroitement liés à l'introduction, dans l'édifice du parlement, des deux pichets commémorant le succès de la Ligue à propos du retrait des *Corn Laws*. Bien que les pistes s'approchent maintenant des membres de la *Free Trade Association*, nous ne saurons probablement jamais avec certitude qui les a introduits, à qui ils étaient destinés, ni qui les arboraient fièrement – ou malicieusement! – sur sa table... Mais l'histoire, loin de prendre fin en 1846, entre dans une nouvelle phase.

La Grande Famine

La famine en Irlande, évoquée en termes non équivoques par Sir Robert Peel lors de son discours au Parlement en 1846, et qui est, selon lui, à la base de son adhésion à l'idée d'ouvrir la Grande-Bretagne au libre marché afin d'offrir aux classes démunies des îles britanniques des denrées de base à prix plus abordable, est une immense tragédie humanitaire à laquelle il se devait de répondre. Mais cette réponse, outre l'abolition des lois protectionnistes, n'a pas été suivie de mesures très musclées pour enrayer la famine. Londres n'a pas interdit l'exportation de grains et de bétail hors d'Irlande, sans doute pour plaire aux grands propriétaires terriens (qualifiés de *absentee landlords*).

Or, selon l'historien Nicholas Dunn, la relation entre la famine et l'abolition des *Corn Laws* n'a pas suffisamment fait l'objet d'analyses :

Les historiens, en négligeant de considérer la famine en Irlande comme un argument justifiant le rappel [des lois protectionnistes], ont servilement adopté le jugement des contemporains de Peel. Ainsi, à l'instar des

30. Arthur G. DOUGHTY [éd.], *The Elgin-Gray Papers 1846-1852*, Ottawa, J.-O. Patenaude, imprimeur du Roi, 1937, vol. 1, 27 mai 1847, p. 45. Notre traduction.

contemporains de Peel qui n'arrivaient pas à croire qu'une « patate moisie » pouvait se transformer en « moteur politique » et fournir une motivation légitime de retirer ces lois, les historiens ont également refusé de prendre au sérieux la maladie de la pomme de terre [dans cette décision]³¹.

En analysant le contenu des Mémoires du premier ministre, Dunn arrive, néanmoins, à la conclusion que « Peel échoue à clarifier les raisons qui expliquent sa décision de retirer les *Corn Laws*³². »

Le mildiou³³ commence à se répandre dans les champs britanniques dans le courant de l'été 1845. La saison est pluvieuse et venteuse, n'augurant rien de bon pour l'ensemble des récoltes. Mais la situation ne devient alarmante aux yeux des politiciens, particulièrement à Londres, qu'à partir du mois de septembre. Les mauvaises récoltes de pommes de terre ne touchent pas que l'Irlande. L'Angleterre et l'Écosse, en particulier les Hautes Terres, sont aussi durement affectées, mais dans une moindre mesure que l'Irlande où était pratiquée la monoculture de la variété *Lumper*. Bien que fade au goût, celle-ci était nutritive, productive et de culture facile dans des sols pauvres, ce qui en avait fait la variété de prédilection en Irlande.

Le continent subit également les contrecoups du mauvais temps. Au mildiou qui flétrit les champs de pommes de terre à la vitesse de l'éclair se conjuguent des récoltes de blé et d'autres graminées

31. Nicholas R. DUNN, « The Castle, the Custom House and the Cabinet : Administration and Policy In Famine Ireland, 1845-1849 ». Thèse de doctorat (histoire), Oxford University, 2007, p. 9. Notre traduction.

32. *Ibid.*, p. 27.

33. Il s'agit d'un champignon pathogène, *Phytophthora infestans*. Les spores volatiles peuvent voyager d'un champ à un autre, d'une région à une autre, d'un pays à un autre. Le champignon qui a affecté les champs en Irlande et en Europe serait originaire d'Amérique du Nord et n'aurait pas été introduit sur le Vieux Continent avant 1844. Selon Dunn, un correspondant de Peel à Boston, nommé Everett, l'aurait informé de mauvaises récoltes en Amérique du Nord l'année où le désastre sévit en Irlande. La maladie pourrait également provenir des Andes, en Amérique du Sud, d'où la pomme de terre était exportée en Europe en même temps que le guano, très recherché comme fertilisant. James S. DONNELLY Jr., *The Great Irish Potato Famine*, Brimscombe Port (Stroud), The History Press, « ebook », 2012 [2001], p. 52.

faméliques. Également touchés par de mauvaises récoltes, les pays comme la France, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande et la Russie ont aussi du mal à combler leurs propres besoins intérieurs, si bien que la Grande-Bretagne ne peut plus compter sur ces sources d'approvisionnement, même chèrement payées. Peel accuse le coup. Il tente, en vain, de convaincre son cabinet de l'urgence d'agir pour limiter les effets des mauvaises récoltes³⁴. Ses arguments s'appuient sur des correspondances avec des scientifiques et sur les rapports de la *Science Commission*, spécialement mandatée par lui pour enquêter sur le terrain, en Irlande, afin d'identifier la cause de la maladie de la pomme de terre, et, surtout, d'évaluer l'étendue des dommages³⁵. Cette évaluation était cruciale : quelle quantité de pommes de terre subsisterait pour les plantations de l'année suivante, de manière à assurer une récolte suffisante ?

Selon les avis scientifiques alors reçus, on espérait que la récolte de 1846 serait exempte du champignon (*fungi*) qui avait été identifié ; que le temps serait nettement plus clément qu'il ne l'avait été en 1845 ; enfin, qu'aucune semence de pommes de terre potentiellement infectée n'ait pour effet de reproduire la catastrophique récolte de 1845. Mais déjà, à la fin de 1845, les effets des récoltes déficientes se faisaient sentir : « Dès le début décembre, le prix de détail des pommes de terre avait plus que doublé et le prix des grains avait augmenté au moins du tiers par rapport aux prix de 1843 et 1844³⁶. » Pour le premier ministre Peel, la situation prend alors une tournure dramatique. Le gouvernement doit apporter un secours immédiat aux populations touchées par la disette. Secrètement, le gouvernement achète pour £ 100 000 de maïs

34. N. DUNN, « The Castle, the Custom House and the Cabinet », *op. cit.*, p. 72.

35. *Ibid.*, p. 52 : « Peel did not expect a scientific solution to the blight. What he did expect was information as to the "magnitude" of the predicted dirth. »

36. J. S. DONNELLY Jr., *The Great Irish Potato Famine, op. cit.*, p. 58.

et d'avoine en provenance des États-Unis³⁷. D'autres mesures mises en œuvre pour venir en aide aux populations, comme les soupes populaires et les programmes de travaux publics, sont implantées par le gouvernement dès la fin de 1845.

Les récoltes de pommes de terre en 1846 sont encore plus affectées que l'année précédente. La pourriture des plants était déjà bien installée au milieu de l'été, et la famine prête à frapper les populations. Et c'est ici que s'amorce le désastre humanitaire qui mènera au déplacement de dizaines de milliers de familles vers les colonies britanniques et les États-Unis. Les récoltes catastrophiques de 1846 privaient de semences les agriculteurs et les fermiers pour la saison suivante. Comme le souligne Donnelly, « bien le que le gouvernement fut exhorté d'acheter et de distribuer des semences, il s'y est refusé sous prétexte que les gens n'utiliseraient pas leurs propres semences³⁸. » Cette décision moralisatrice émanant de la classe dirigeante a eu comme conséquence que toutes les semences (une patate est une semence) emmagasinées par les paysans et les fermiers... ont alors été consommées par la population affamée!

Il y a certes plus d'une motivation politique et économique pour expliquer le retrait des tarifs protectionnistes, comme le démontrent les réformes opérées par Peel sur les autres biens importés en Grande-Bretagne – sur le coton brut, le verre, le charbon de terre, etc. – dans un contexte de libéralisme et de réformes économiques. Cependant, l'agitation et l'acrimonie qui s'exerce autour de l'abolition des *Corn Laws* révèlent l'ampleur de la mainmise des grands propriétaires terriens et du gouvernement *tory* sur une société profondément divisée. Mais on ne peut prétendre que la famine en Irlande n'a été qu'un prétexte avancé

37. *Ibid*, p. 59 : « This clandestine purchase Peel himself initiated early in November 1845, and the public remained ignorant of the transaction for about three months. » Le choix d'importer du maïs autochtone qui ne faisait pas l'objet de restrictions commerciales avec les colonies a probablement été dicté par les lois protectionnistes... et par les faibles coûts de cette denrée habituellement peu recherchée sur les marchés européens. Notre traduction.

38. J. S. DONNELLY Jr., *The Great Irish Potato Famine*, op. cit., p. 70. Notre traduction.

par le premier ministre pour accéder aux demandes de la Ligue. La crise alimentaire, bien réelle et d'une gravité extrême, a eu un impact sur tout l'Empire britannique et elle commandait des décisions radicales et des mesures compensatoires, bien que contestées. Celles-ci ne sont tout simplement pas arrivées à temps pour les Irlandais.

L'économie de la Grande-Bretagne est alors en pleine transformation et, à bien des égards, le mercantilisme qui avait cours depuis quelques siècles est ébranlé par l'essor fulgurant de l'industrialisation.

Dans la course pour la domination industrielle où elle possédait déjà une longueur d'avance, la Grande-Bretagne ne pouvait se permettre de conserver les vestiges de l'ancienne ère mercantiliste. La nourriture à bon marché et les matières premières à coût abordable étaient indispensables au fonctionnement de l'infrastructure industrielle britannique, et pour se les garantir, elle était prête à anéantir les privilèges commerciaux de ses colonies d'outre-mer qui s'en étaient prévalus³⁹.

Il est vraisemblable que la famine en Irlande a simplement précipité le mouvement de réforme économique sur une partie sensible des biens importés, les farines et les grains.

La dépression économique (1847-1850)

En cette période de crise alimentaire, le Canada devient-il une planche de salut pour fournir la métropole en produits de boulangerie? Sans doute, et il est probable que plusieurs commerçants montréalais se soient réjouis à la perspective de gains potentiels, mais ce sera de courte durée, d'autant que la Grande-Bretagne s'approvisionne alors aussi en blé américain et, comme nous l'avons vu, en maïs autochtone, peu cher et très nourrissant. Si les marchands de la province du Canada voient leurs exportations de grains et de farine bondir en 1846 et dans

39. William Thomas EASTERBROOK and Hugh G. J. AITKEN, *Canada Economic History*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Ltd, 1988, p. 353. Notre traduction.

la première moitié de 1847, la crise internationale frappera aussi de plein fouet l'économie canadienne.

Une étude portant sur l'histoire économique des années 1840 établit un lien entre les prix des grains et des farines en Grande-Bretagne et à Montréal, montrant à quel point, des deux côtés de l'Atlantique, les prix suivent des courbes identiques, à quelques semaines d'intervalle. Le marché montréalais d'exportation des produits de boulangerie subit les effets de la spéculation sur les prix, alors que les prévisions de bonnes ou mauvaises récoltes Grande-Bretagne sont souvent déjouées par le climat imprévisible en 1846 et 1847⁴⁰. C'est ainsi que la hausse prévue des prix au printemps de l'année 1847, avec un sommet observé au milieu de l'été, s'est plutôt soldée par une chute vertigineuse. Les courtiers montréalais qui avaient acheté d'importants stocks de grains et de farines à fort prix ont ainsi vu leurs profits fondre à vue d'œil.

Les auteurs de l'étude poussent encore plus loin leur analyse des causes de la terrible dépression qui sévit alors dans la province et qui ne se résorbera qu'au cours de l'année 1850. Avec l'abolition des *Corn Laws*, le retrait de la protection dont bénéficiaient les exportateurs canadiens est, selon Paterson et Shearer, « le point tournant pour expliquer les troubles politiques au Canada, précurseurs de changements dans la constitution canadienne et sa politique économique. Cependant, un autre facteur plus important encore, la sévère dépression commerciale provoquée par l'effondrement des principaux marchés internationaux, va également affecter l'environnement politique⁴¹. » Autrement dit, des causes économiques externes, en Europe principalement, ont eu des répercussions non seulement sur le système économique des colonies

40. Donald G. PATERSON et Ronald A. SHEARER, « Wheat, Railways and Cycles: The 1840's Reassessed », *Discussion Paper n° 01-17*, Vancouver, The University of British Columbia, Department of Economics, juillet 2001, p. 14.

41. *Ibid*, p. 27. Leur conclusion, appuyée sur des statistiques très étoffées, est sans appel : « The Montreal price of wheat was determined throughout the decade in volatile external markets and, given that prices of imported goods showed substantially less volatility, this had a powerful effect on Canada's terms of trade. » (p. 27-28)

britanniques d'Amérique du Nord, mais aussi sur la structure politique de la province du Canada.

L'immigration irlandaise: une catastrophe annoncée

La population irlandaise avait augmenté rapidement au cours du dernier siècle, par accroissement naturel, bien davantage que dans les autres îles britanniques. Or, cette explosion démographique (225 % en moins d'un siècle!) n'a pas été accompagnée d'un essor industriel et manufacturier qui aurait permis de soutenir l'économie locale et de nourrir adéquatement le peuple irlandais.

L'historien James S. Donnelly rapporte que, dans ce pays qui compte alors 8,5 millions d'habitants, la pomme de terre constitue la denrée essentielle pour 4,7 millions d'Irlandais; pour 3,3 millions d'entre eux, le tubercule est même l'élément central de leur alimentation, le menu se complétant par du lait, du babeurre et du poisson. La consommation moyenne quotidienne d'un adulte est d'environ 12 à 14 livres de pommes de terre⁴²! Cette diète est celle des petits cultivateurs, des *cottiers* (les plus petits propriétaires terriens) et des autres locataires possédant moins de 20 acres de terrain cultivable.

L'immigration au Canada de milliers de réfugiés irlandais fuyant la terrible famine en 1847 frappe l'imagination des contemporains voyant arriver par dizaines, à Grosse-Île et sur les rives du Saint-Laurent, les tristement célèbres bateaux-cercueils (*coffin-ships*). Lord John Russell, du parti *whig*, est alors premier ministre de Grande-Bretagne. Selon l'historien Peter Gray, le gouvernement en place est coupable de graves négligences.

La responsabilité de négligence coupable découlant des politiques conduisant à la famine généralisée est indiscutable. Que le choix conscient de poursuivre des objectifs moralisateurs ou économiques aux dépens

42. J. S. DONNELLY Jr., *The Great Irish Potato Famine*, op. cit., p. 8.

des vies humaines de la part de plusieurs ministres est également démontrable. Le gouvernement de Russell peut donc être tenu responsable d'avoir failli à ses engagements d'utiliser « tout le crédit financier du trésor et les moyens du pays [...] comme c'est notre devoir de le faire [...] pour mettre fin à la famine et soutenir le peuple d'Irlande⁴³ ».

Selon les estimations les plus récentes, un million d'Irlandais seraient morts de faim et de maladies comme le typhus, la fièvre jaune, la dysenterie, et deux millions d'entre eux auraient émigré aux États-Unis, au Canada, en Australie et dans les autres îles britanniques. Cette émigration de masse s'est étalée de 1846 à 1852, mais l'année 1847 est qualifiée d'année noire (*Black 47*). Des évictions de masse par les grands propriétaires poussent les familles démunies et affaiblies vers les villes portuaires. À Liverpool, on les encourage à s'embarquer sur les navires mal équipés et inadéquats pour le transport des humains.

Pour la population canadienne, à ce spectacle désolant et à peine supportable s'ajoute la frayeur de voir l'épidémie de typhus se répandre dans les villes et les campagnes. En juillet 1847, Lord Elgin fait part à son correspondant Lord Grey de l'inquiétude qui règne à Montréal :

L'immigration que l'on voit en ce moment constitue un effrayant fléau. Des milliers et des milliers de pauvres misérables viennent ici, incapables de travailler et qui répandent les germes de la maladie et de la mort. [...] Une panique considérable existe parmi les habitants. [...] Des motivations politiques accentuent l'insatisfaction que cette situation provoque. Des personnes reconnues pour leurs sympathies républicaines attribuent ces maux à notre condition de dépendance en tant que colons⁴⁴.

Le gouvernement local, déjà ébranlé et fragilisé par la crise économique, se voit dans l'obligation de venir en aide financièrement aux démunis, alors que cette responsabilité est normalement dévolue à Londres. Le gouverneur souligne le dévouement des communautés religieuses catholiques qui portent secours aux Irlandais en détresse.

43. Peter GRAY, cité dans J. S. DONNELLY, *ibid.*, p. 33. Notre traduction.

44. A. G. DOUGHTY [éd.], *The Elgin-Gray Papers 1846-1852, op. cit.*, vol. 1, p. 58-59. Notre traduction.

Le sentiment de panique qui envahit Montréal et Québec gagne peu à peu le Haut-Canada, où les cultivateurs se refusent à engager ces immigrants, même ceux qui semblent sains, de peur qu'ils répandent la maladie chez eux.



Théophile Hamel, *Le typhus*, ex-voto commémoratif peint vers 1848. L'historien de l'art Jacques Des Rochers note que qu'il s'agit du « plus ancien tableau religieux montréalais fondé sur un événement contemporain et toujours exposé en son lieu d'origine, à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours » à Montréal⁴⁵. Photo: Normand Rajotte. Collection Musée Marguerite-Bourgeoys.

À la fin de l'année 1847, le marchand Adam Ferrie, membre du Conseil législatif à Montréal et président du comité d'émigration, écrit une longue missive à Lord Grey. Il identifie les responsables de la détresse irlandaise et des évictions massives qui ont suivi la famine et clame son indignation devant l'inhumanité des décisions politiques :

Des quelque 100 000 hommes, femmes et enfants qui sont partis de plusieurs ports d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse vers le Canada, la majeure partie a été chassée par les grands propriétaires d'Irlande et leurs agents. [...] Je dois ici vous exprimer mon profond regret que des

45. Jacques Des Rochers, « *Le typhus*, histoire d'un tableau », dans Patricia Simpson et Louise Pothier, *Notre-Dame-de-Bon-Secours. Une chapelle et son quartier*, Montréal, Fides, 2001, p. 92-93.

hommes qui se prétendent de bons chrétiens, et particulièrement des Britanniques, puissent se rendre coupables d'une telle barbarie, à l'évidence dans le but dérisoire de se libérer eux-mêmes du fardeau, pourtant normal et juste, de porter secours à leurs propres pauvres. [...] que de telles scènes si horribles et dégoûtantes ont pu se produire sous le drapeau qui devrait protéger ses sujets malheureux et sans défense est indigne de l'Angleterre [...]»⁴⁶.

Pour conclure cet épisode dramatique, notons que Lord Elgin fait part à Grey de ses craintes que cette vague d'immigrants indispose les colons face à la mère patrie. Nous croyons que cet événement qui, de plus, survenait au cœur d'une grave crise économique, a certainement contribué à fragiliser le lien de confiance et la loyauté de plusieurs Canadiens, des anglophones conservateurs en particulier, à l'égard de la Grande-Bretagne⁴⁷.

Le mouvement annexionniste

Autre conséquence directe de l'abolition des *Corn Laws*, est le projet d'annexion aux États-Unis qui semble, pour la classe marchande, le seul remède possible. Le manifeste annexionniste publié dans les grands journaux de la province à la fin de l'année 1849 résume les doléances de l'influent groupe de marchands à l'encontre de la mère patrie : le pays est ruiné, les revenus du gouvernement provincial et des banques sont dépréciés, les affaires marchandes et agricoles sont tout sauf prospères, les propriétés ont perdu leur valeur marchande, les canaux et le fleuve jusque-là sans rivaux pour la navigation sont maintenant inutilisés, le commerce a quitté les rives. « La solution consiste en une séparation amicale et pacifique du lien britannique [*British Connexion*]

46. Adam FERRIE, *Letter to the Right Hon. Earl Grey, one of Her Majesty's Most Honorable Privy Council, and Secretary of State for Colonial Affairs embracing a statement of facts in relation to emigration to Canada during the summer of 1847*, Montréal, The Pilot, 1847, 16 p. Notre traduction.

47. A. G. DOUGHTY [éd.], *The Elgin-Gray Papers 1846-1852, op. cit.*, vol. 1, p. 65.

et l'union sur des bases équitables avec la grande confédération nord-américaine d'États souverains⁴⁸. » Bref, le ressentiment à l'égard de la Grande-Bretagne est à son comble, et le manifeste résume les arguments répétés depuis des mois dans les organes de presse majoritairement *tories*. Pour expliquer cette prise de position radicale, l'historien François Deschamps évoque l'idée d'un séparatisme d'occasion, c'est-à-dire d'un séparatisme opportuniste qui apparaît chez les *tories* à des moments où leur hégémonie est en péril⁴⁹.

À ce tir groupé des marchands anglo-canadiens, une exception notable se fait entendre en la personne de John Young. Il est resté fidèle aux principes du libre-échange et en sa foi de développer le système fluvial du Saint-Laurent et le commerce bilatéral avec les États-Unis, sur la base de la réciprocité. Il préconise également le libre commerce avec la Grande-Bretagne, sur la base des mécanismes d'échanges qui existent toujours, bien que désormais privés du volet protectionniste.

Plus intéressante encore est l'explication donnée par Elgin à son correspondant à Londres, Lord Grey, sur les intentions réelles des contestataires, dont certains ont joué un rôle dans l'incendie du parlement et les troubles qui ont suivi le désastre. « Vous remarquerez [dans le prospectus du mouvement annexionniste] que la fumisterie à propos des Pertes des Rébellions et de l'impopularité de Lord Elgin n'est même pas évoquée. Seuls les vrais enjeux, soit la dépression économique, la haine du libre-échange [britannique] et l'impatience face à l'autorité impériale, sont mis de l'avant⁵⁰. » Le prospectus en question, prélude

48. Le manifeste a été publié dans Arthur G. DOUGHTY [éd.], *The Elgin-Gray Papers 1846-1852, op. cit.*, vol. 4, 1849, Appendice xviii, p. 1488. Notre traduction.

49. François DESCHAMPS, « L'incendie du parlement et le manifeste annexionniste : la face cachée du torysme montréalais (1832-1849) », *Bulletin d'histoire politique*, 22, 1 (2013), p. 44 : « La pulsion séparatiste des radicaux *tory* avait déjà trouvé moyen de se manifester en 1835, avant qu'ils n'avalisent le projet d'Union législative du Haut et du Bas-Canada, le *Montreal Herald* préconisant la "séparation" de Montréal du reste de la "belle province" et la création d'un corps législatif autonome. »

50. A. G. DOUGHTY [éd.], *The Elgin-Gray Papers 1846-1852, op. cit.*, vol. 2, 2 juillet 1849, p. 381. Notre traduction.

au manifeste annexionniste qui paraît à la fin de 1849, est cinglant sur la question du libre-échange : « English Free Trade is a death blow to the Colonial connexion⁵¹. » Les réformes du libre-échange adoptées en Grande-Bretagne en 1846 porteraient ainsi un coup fatal au lien colonial avec la mère patrie. Un article du *Montreal Herald*, journal d'allégeance *tory*, le 7 juillet 1849, relate que le *bill* d'indemnisation ne change en rien l'affection des citoyens britanniques à l'égard de la Grande-Bretagne ou de la monarchie et que, au contraire, plutôt que des motivations indignes [*unworthy*] et trompeuses [*deceptive*], le mouvement annexionniste s'appuie sur des considérations essentiellement commerciales⁵². Elgin partage avec Grey son étonnement de voir ce journal fraterniser avec les francophones et constate que, de son côté, le journal *The Gazette* ne préconise pas l'annexion, mais plutôt l'indépendance et qu'il tend une branche d'olivier aux partisans de Papineau, fussent-ils « ultra democratics, ultra French, ultra rebel followers! »

Selon François Deschamps, « l'abolition des mesures protectionnistes en 1846 sanctionne, comme on sait, la transformation économique majeure qui voit s'opérer en l'espace de cent ans le passage de ce que John Brewer a appelé l'état militaro-fiscal au laisser-faire, l'un des facteurs qui allaient réactiver le ressentiment des milieux d'affaires *torys* de Montréal à l'endroit du Colonial Office⁵³. » Le lien entre l'abolition des lois protectionnistes, la fracture économique qui survient au Canada dans les années 1848 et 1849, l'incendie du parlement et le prétexte du projet de loi d'indemnisation invoqué par les radicaux *tories* pour manifester leur mécontentement à l'égard de la Grande-Bretagne, et leur désir d'annexion aux États-Unis, est encore souligné

51. *Ibid.*, p. 385.

52. *Ibid.*, p. 393-398 : « We love Great Britain because we are British by birth or descent, and we shall continue to love her [...]. To pretend that the passage of the indemnity bill changed the affections of our lives, would be an affectation, that could gain no belief. »

53. F. DESCHAMPS, « L'incendie du parlement et le manifeste annexionniste », art. cit., p. 48.

dans une missive (dont l'auteur n'est pas identifié par Elgin) envoyée à l'éditeur du *New York Evening Post*⁵⁴. Le passage que nous citons en note concerne le « prétexte » du projet de loi d'indemnisation invoqué pour justifier le soulèvement d'avril 1849 et les troubles sociaux qui surviennent dans les mois suivants. Le fait qu'il s'agisse d'un prétexte est admis du bout des lèvres par certains organes de presse *tories*.

De son côté, John Young s'oppose ouvertement aux *tories* et au mouvement annexionniste. Il considère que les partisans de l'annexion n'ont d'autre intérêt que le leur et que leur loyauté à la mère patrie ne tient à rien. Il milite en faveur d'un traité de réciprocité avec les États-Unis sans pour autant chercher à rompre le lien colonial et économique avec la Grande-Bretagne. « Je suis conscient, dit-il, que nous vivons une grande dépression dans tous les secteurs de notre industrie. Cette dépression provient de causes indépendantes de nos institutions politiques⁵⁵. » Loin d'apprécier le revirement d'allégeance de ceux qui ont longtemps profité des avantages du protectionnisme britannique, Young soulève la question délicate de l'esclavage américain, à l'encontre des valeurs britanniques. De plus, l'abolition par Londres des lois sur la Navigation en 1849 le conforte dans sa confiance à l'égard du réseau de canalisations (grâce aux péages) et du fleuve pour offrir un avantage indéniable au commerce canadien. Le gouvernement réformiste, avec l'appui de Young, s'égarait clairement dans cette voie.

54. *Ibid.*, p. 418-419 : « The business of the [*Canadian*] country has decreased rapidly; the money market has become tighter and tighter; flouring mills have laid idle, or been worked at a loss, and the grain grower has been tormented by the knowledge, that, could he pass the Lines [*la frontière*], his grain would immediately command a remunerating price. These things have been endured till now they are becoming intolerable, and in them it is that you will find the true cause of the present discontent, so generally prevalent in the Provinces, and which has made the "Rebellion Losses Bill" the occasion of an effervescence. It is not to be found in any hatred of races, in any overflowing of loyalty, *but in the ruined state of their affairs.* » (Nous soulignons.)

55. *Ibid.*, p. 423.

Conclusion

Les derniers sursauts de violence observés à Montréal surtout, mais aussi dans le Haut-Canada en 1849, alimentés par le clivage politique et national, le chômage, le manque de liquidités des banques et des entreprises, et la pauvreté, ont fini par s’essouffler. L’embellie économique observée à partir de 1850 a fini par avoir raison des contestataires. Une nouvelle ère commerciale et politique s’ouvre alors, se matérialisant dans le giron britannique. Lord Elgin avait gagné son pari. Avant de quitter le Canada pour d’autres horizons, il signe en 1854 un traité de libre-échange avec les États-Unis. Cette année-là voit aussi l’abolition du système seigneurial au Bas-Canada, un système agricole féodal et archaïque qui n’avait plus sa place depuis longtemps. Malgré ces avancées, Montréal ne sera plus capitale. Son horizon à elle, pour le siècle à venir, sera fait d’échanges et de commerce grâce au développement des canaux, du fleuve et du réseau ferroviaire.

Pour en revenir aux deux pichets commémorant l’abolition des *Corn Laws* déposés dans l’enceinte de la démocratie parlementaire sous l’Union, on peut les considérer comme les symboles d’un Empire ébranlé dans ses fondements traditionnels et qui finit par laisser tomber une armure – les lois protectionnistes – devenue paralysante parce que trop lourde à porter. Ils symbolisent aussi un nouvel ordre économique auquel la vieille oligarchie canadienne s’est opposée de toutes ses forces.

Les pichets matérialisent également une nouvelle façon de faire la politique. John Young y faisait d’ailleurs allusion en 1846 dans le *Canadian Economist*, dans l’épigraphe placée en tête du présent texte, où il précise que «préparer l’opinion publique au changement» est une mesure incontournable. Occuper l’espace public de toutes les façons possibles pour susciter l’adhésion populaire a été la grande force de l’*Anti-Corn Law League*, notamment par la dissémination d’objets de propagande. Young, dans ses actions, s’est inspiré de ces nouvelles pratiques.

Résumé / Abstract

Louise Pothier (8^e Fauteuil) : *Réflexions autour de deux pichets commémoratifs découverts sur le site du parlement à Montréal et l'abolition des Corn Laws en 1846* [Reflections on Two Commemorative Pitchers discovered at the Site of the Montreal Parliament and the Repeal of the Corn Laws in 1846]

L'abolition des *Corn Laws* par la Grande Bretagne en 1846 porte un coup dur à l'économie de la province du Canada, affectant les marchands et les agriculteurs qui bénéficiaient de tarifs préférentiels pour le commerce des céréales grâce à ces lois protectionnistes. C'est dans ce contexte que deux petits pichets de céramique commémorant le rappel des *Corn Laws* au Parlement de Westminster se sont retrouvés au Parlement qui siégeait à Montréal entre 1844 et 1849. La découverte de ces pichets en 2017 par une équipe d'archéologues, sous la direction de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, offre l'occasion de relire ce moment charnière de notre histoire politique et économique. Les pichets évoquent la victoire triomphale de l'*Anti-Corn Law League* sous la conduite de Richard Cobden et de Sir Robert Peel. Enfin, le texte souligne l'influence de la *League* et de ses méthodes de marketing populaire sur une association de marchands montréalais, ce qui expliquerait, peut-être, la présence des pichets au Parlement du Canada à Montréal.

Mots clés : Abolition des *Corn Laws* – pichets commémoratifs – Parlement de Montréal – Richard Cobden – Sir Robert Peel

*

The repeal of the *Corn Laws* by Great Britain in 1846 struck a hard blow against the Province of Canada's economy, impacting merchants and grain producers who benefitted from these protectionist laws through preferential tariffs in the cereal trade. It is in this context that two small ceramic pitchers commemorating the abolition of the *Corn Laws* at Westminster ended up at the Parliament that was located in Montreal between 1844 and 1849. The discovery of these jugs in 2017 by a team of archaeologists under the direction of Pointe-à-Callière, Montreal's archaeology and history complex, provides an opportunity to revisit this foundational moment in Canadian political and economic history. The pitchers evoke the triumph of the *Anti-Corn Law League* under the leadership of Richard Cobden and, incidentally, by Sir Robert Peel. Finally, the article underlines the influence that the *League* and its popular marketing methods had on a Montreal merchant association, which can perhaps explain the presence of these pitchers at the Canadian Parliament in Montreal.

Key words : Repeal of the *Corn Laws* – Commemorative pitchers – Parliament of Montreal – Richard Cobden – Sir Robert Peel